

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseils aux débutants

AOÛT 1980

Le printemps ne fut pas beau et tardif. Toutefois, un brin d'espoir renaissait vers mi-juin où quelques apiculteurs eurent la chance d'extraire de jolies hausses récoltées en peu de temps sur la fleur.

Malheureusement, c'est ensuite le retour du froid et de la pluie en quantité; les journées couvertes se succèdent et c'est enfin la désolation!... Ceux qui suivent leurs abeilles de près, et qui ne vont pas à leur rucher que deux fois l'an pour tenter de récolter, seulement, ceux-ci ont vite compris que la sonnette d'alarme allait retentir. Ce fut bientôt la présence de nymphes sur les planches d'envol, l'expulsion des mâles devenus «bouches inutiles» et pour finir «la famine».

Un appel par radio fut lancé aux apiculteurs et attirait leur attention sur le danger de plus en plus menaçant.

Dans ces conditions, que fallait-il faire?...

Immédiatement contrôler les réserves de vos colonies et, pour ceux qui avaient extrait, compenser sans tarder par un apport de sirop pour éviter le pire. Pour ce faire, éviter de donner sur la hausse et enlever celles que les colonies n'occupent pas entièrement pour les remplacer par le nourrisseur. Pour celles qui, trop peuplées, garnissaient la hausse, il n'était bien sûr pas question de les resserrer de la sorte, et la seule façon d'opérer était de poser le nourrisseur sur la hausse pour une intervention rapide. Mais rappelez-vous que **ce n'est pas là une solution pour faire une récolte** et que c'est par petites doses que vous deviez maintenir vos colonies. Eviter de donner l'occasion de stocker ce sirop et, si le beau revient, en retirer l'excédent par extraction pour en fabriquer du candi, par exemple, ou le donner à lécher plus tard. **Cette marchandise ne doit en aucun cas être négociée!**... (abus de confiance et plainte pénale pourraient en résulter).

Apiculteur est un métier qui s'apprend... et tout n'est pas toujours écrit dans les livres. Il faut savoir sentir et observer. S'il est facile de récolter lors de bonnes années, il ne l'est pas toujours pour maintenir ses effectifs durant les années telles que celle que nous vivons.

Si par malheur, enfin, vous avez été surpris et avez laissé périr l'une ou l'autre de vos colonies, le remède est vite trouvé et rien ne sert d'alarmer votre inspecteur pour brûler les cadres dont le couvain mort et abandonné ne pourrait être revigoré par une autre ruche. Ceux qui resteraient vides et propres peuvent naturellement être récupérés et utilisés plus tard. Quant à la ruche, et suivant l'état, la désinfecter à l'eau de soude et la passer ensuite au chalumeau.

Souhaitons quand même que le mois d'août corrige la situation, et n'oubliez pas que si la miellée ne fait pas son apparition cette année, c'est en août que vous devez prévoir la préparation à l'hivernage et commencer le nourrissage.

Voyons maintenant la réponse à la question posée dans mon dernier « conseil », et **essayons ensemble de découvrir « le nez » des abeilles ?**

Si l'homme parle volontiers de ses « cinq sens », nous pouvons préciser qu'il s'agit des principaux qui sont : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

Il en existe naturellement d'autres, et nous nous contenterons de ne citer, par exemple, que l'équilibre ou la température (chaud-froid). Tous n'ont heureusement pas la même valeur, et si la vue constitue pour l'homme le sens le plus important, la perte de l'odorat, elle, ne modifie que peu son existence.

Par contre, pour un chien ou pour un chat, le manque d'odorat est certainement aussi grave que la cécité pour l'homme.

Mais qu'en serait-il pour l'abeille ?...

Pour elle, **tant la vue que l'odorat sont importants !** A l'intérieur de la ruche, son odorat la guide dans ses travaux, tandis qu'à l'extérieur, sa vue lui est indispensable pour les diverses récoltes.

Sachons que sans yeux l'abeille serait parfaitement incapable de s'orienter et se perdrait dans la campagne. Il est également connu qu'une butineuse volant de fleurs en fleurs le fera d'une fleur de thym à une autre fleur de thym, ou d'une sauge à une autre sauge, mais ne passera pas d'une variété à l'autre. Ceci explique que le parfum joue un rôle important et procure un avantage certain à la fécondation des fleurs lorsque celles-ci ne s'accommodent pas du pollen d'une autre variété.

L'abeille, comme tous les insectes, n'a pas un nez du genre de celui de l'homme et, de plus, son système respiratoire est bien différent aussi !

Son appareil olfactif (relatif à l'odorat) est tout autre et les antennes en sont le support. Elles ne comportent pas moins de 5 organes

sensoriels différents, dont le rôle de certains est encore inconnu. **Les antennes ne sont du reste pas seulement organes de perception d'odeurs ou de parfums mais aussi organes du toucher**, leur servant surtout à l'inspection des cellules.

Comme vous, les abeilles aspirent de l'oxygène et expirent de l'acide carbonique, mais utilisent proportionnellement beaucoup plus d'oxygène que l'homme. (Rappelons-nous que sans oxygène une flamme ne peut brûler et qu'aucun être ne peut exister. Ce gaz se trouve dans l'air atmosphérique à raison d'un volume pour quatre d'azote.)

Le système respiratoire est en effet composé de plusieurs «canaux d'aspiration» appelés **stigmates**. Ceux-ci, au nombre de 10 de chaque côté du corps, soit 20 au total, sont disposés à raison de trois paires sur le thorax (corselet) et sept paires sur l'abdomen, que l'on peut distinguer à l'aide d'une loupe; sur le bord antérieur de chaque segment.

Sachez aussi que ces stigmates (ou orifices respiratoires) sont d'une composition assez compliquée; sans trop rentrer dans leur détail, il est nécessaire de savoir que leur entrée est formée d'un vestibule tapissé de poils pour en protéger l'entrée contre les impuretés. Grâce à un mécanisme spécial, l'abeille peut les fermer partiellement ou totalement. De plus, les stigmates sont en général en communication avec les sacs aériens par un canal de petite longueur que l'on appelle **trachée**.

Une attention toute particulière doit être réservée à la première paire de trachées thoraciques dont l'entrée, invisible de l'extérieur, est le siège de la maladie connue de tous sous le nom d'acariose.

A vendre quelques colonies DB avec ou sans ruche ainsi que quelques ruches vides DB à l'état de neuf. Pour cause de surnombre.

Macherel Henri, apiculteur, route de la Grangette 25, 1723 Marly (FR). Tél. (037) 46 51 32.

A vendre nucléi sur 4 cadres DB reines sélectionnées carnioliennes.

Samuel CHABLOZ, 1831 L'Etivaz (VD). Tél. (029) 4 61 70.